

Dossier de santé

CHOIX JUDICIEUX **AGF**

Planification des soins de santé

En vieillissant, il est tout aussi important de conserver à portée de la main les renseignements clés sur votre santé qu'un dossier sur votre plan financier. Veuillez remplir le présent dossier. Puis, remettez-le à un membre de votre famille ou à un aidant naturel en qui vous avez confiance – assurez-vous de signaler tout changement.

Nom	Date
Conjoint(e)	Numéros de téléphone
Numéros de compte en ligne et mots de passe	Adresses courriel et mots de passe
	Adresses Facebook/LinkedIn, etc. et mots de passe
Où se trouvent les documents importants? Qui en possède un exemplaire?	Coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence :
Coordonnées des médecins :	Coordonnées du médecin généraliste :
Coordonnées des spécialistes (dentiste, physio. etc.) :	Coordonnées des spécialistes :

Maladies :

Médicaments/pharmaciens :

Allergies :

Coordonnées des établissements de soins de santé :

Coordonnées des services de soins à domicile :

Coordonnées des conseillers financiers :

Renseignements sur les comptes financiers ou bancaires :

Coordonnées des notaires ou avocats :

Coordonnées des comptables :

Le contenu du présent document est fourni à titre d'information seulement, doit être utilisé comme ligne directrice, ne se veut pas exhaustif et ne constitue pas une opinion donnée aux conseillers ou à des particuliers quant à la mise en œuvre du présent document. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous assurer de l'exactitude de ces commentaires au moment de leur publication, mais cette exactitude n'est pas garantie. La Société de Gestion AGF Limitée n'assume aucune responsabilité envers quiconque agit en fonction des renseignements communiqués dans le présent document.

Le contenu du présent document est fourni à titre d'information et dans un but éducatif. Il n'est pas destiné à procurer des conseils personnalisés, notamment des conseils en matière d'investissement, de finance, de droit, de comptabilité, d'impôt ou de tout autre sujet. Veuillez consulter votre conseiller spécialisé au sujet de votre situation personnelle.

^{MC} Le logo AGF et toutes les marques de commerce qui y sont liées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée utilisées aux termes de licences.